

## > OFFRE DE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

### - Apprenti Chargé de Prévention des Risques Professionnels (F/H) -

#### INFORMATIONS CLÉS

**Référence :** 14682

**Direction :**  
Ressources Humaines

**Type de contrat :**  
Contrat d'apprentissage  
Durée d'1 an ou 2 ans

**Niveau d'études :**  
BAC+2, BAC+3, BAC+4 ou BAC+5

**Lieu de Travail :**  
Centre administratif  
17 avenue du Bourg,  
38080 L'ISLE D'ABEAU

**Horaires :**  
Temps complet

**Spécificités du poste :**  
Permis B souhaité

**Où adresser votre candidature :**  
**Rappeler la référence : 14682**  
**Par courrier :** 17 avenue du Bourg, 38081 L'Isle d'Abeau cedex  
**Par mail :** recrutement@capi38.fr  
Joindre obligatoirement : lettre de motivation et curriculum vitae

#### CONTEXTE

**La Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère** est une intercommunalité constituée de 22 communes, comptant 112 905 habitants. Elle occupe une situation géographique privilégiée (idéalement située à 20 minutes à l'est de Lyon) et dotée d'un excellent niveau d'accessibilité : aéroport, TGV et autoroutes.

C'est un territoire singulier, à taille humaine, où patrimoine urbain, industriel et naturel vivent en parfaite harmonie. Engagée dans le développement durable, la transition énergétique et le respect de l'environnement, la CAPI est un territoire agréable à vivre, avec un tissu économique dynamique et innovant.

Elle assure une large palette de compétences au quotidien : des missions de planification, aménagement et développement (habitat, économie, urbanisme, mobilités, éclairage public, voiries, transition énergétique), mais aussi une offre de services aux habitants : petite enfance, gestion d'équipements sportifs et culturels, lecture publique, eau et assainissement...

Au sein de la **CAPI**, Intégré à la **Direction des Ressources Humaines**, le pôle **Prévention, Santé et Sécurité au Travail** a pour mission de conseiller l'autorité territoriale et les services dans la définition, la mise en œuvre et le suivi d'une politique de prévention de la santé au travail et des risques professionnels. C'est un pôle ressources au service des agents de la collectivité.

Ainsi, rattaché(e) à la Responsable du pôle Prévention, Santé et Sécurité au Travail, **vous aurez pour mission de contribuer à la mise en œuvre et au suivi de la politique de prévention de la santé au travail et des risques professionnels au sein de la collectivité.**

Plus d'informations sur [www.capi-agglo.fr/la-capi/rh](http://www.capi-agglo.fr/la-capi/rh)

## Dans ce cadre, vos activités seront :

### **Participer à la définition, la mise en œuvre et au suivi de la politique de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail :**

- Participer au déploiement de l'évaluation des risques professionnels en mode projet.
- Réaliser des analyses de risques par groupe de travail et sur le terrain
- Proposer des plans d'actions en santé et sécurité au travail
- Aider à la mise en œuvre d'actions avec les équipes sur le terrain

### **Accompagner au déploiement du projet « Risque amiante » au sein des directions concernées et sur les différentes thématiques (Bâtiments, formation, Procédures, suivi médical...) :**

- Aider à la mise en place des formations
- Aider à la rédaction des procédures de travail
- Travailler sur les fiches d'exposition en lien avec la médecine du travail
- Assurer le relais et l'information auprès des instances en santé et sécurité au travail
- Mettre en place une sensibilisation des autres équipes au risque.

## Aider au déploiement d'une campagne de prévention en fonction de l'évaluation des risques

### Savoir et savoir-faire :

- Connaissances de la réglementation en santé et sécurité au travail
- Maîtriser les techniques de communication écrite et orale sur les problématiques rencontrées
- Maîtriser la conduite et coordination de projet et mener des actions dans le cadre du projet
- Maîtriser l'élaboration et le pilotage de tableaux de bords et d'outils de suivis d'activité et d'évaluation des risques

### Savoir être :

- Sens du travail d'équipe
- Capacité à s'investir pleinement dans les missions attribuées et le suivi de la scolarité
- Réactivité, dynamisme
- Esprit d'initiative et autonomie
- Savoir rendre compte
- Capacité à faire preuve de curiosité pour le domaine d'activité
- Savoir travailler en sécurité, ne pas se mettre en danger
- Rigueur
- Sens de l'organisation

### Votre rémunération :

- Déterminée en pourcentage du SMIC (base 151,67 h) et fixée par décret variant en fonction de l'âge du bénéficiaire et de sa progression dans le ou les cycles de formation faisant l'objet de l'apprentissage
- **Autres avantages :** Chèques déjeuners de 9,20€ à partir de 7h effectives + remboursement abonnement transport en commun à hauteur de 75%

Plus d'informations sur [www.capi-agglo.fr/la-capi/rh](http://www.capi-agglo.fr/la-capi/rh)